

Transport et mobilité durables, quels engagements ?

samedi 13 juin 2015, par [Yveline Nicolas](#)

Le transport et la mobilité durables constituent un des axes principaux de la feuille de route adoptée suite à la 3ème conférence environnementale de novembre dernier.

En France, les transports représentent 27 % des émissions de gaz à effet de serre, 32 % de la consommation d'énergie, 60 % des émissions d'oxydes d'azote, 17 % des émissions de particules, dont 85% par le transport routier.

Selon la feuille de route adoptée en février 2015, *« l'action publique en faveur d'une mobilité et de systèmes de transport durables s'inscrit dans les engagements de la France en matière de lutte contre le réchauffement climatique, la pollution atmosphérique et le bruit, d'amélioration de l'efficacité énergétique, de promotion de l'activité physique, notamment des mobilités actives (marche, vélo...). Elle participe aux objectifs de compétitivité de l'économie et des territoires, de santé, de solidarité, d'emploi et de pouvoir d'achat. »*

Six grands objectifs ont été fixés : maîtriser la demande de mobilité et encourager les déplacements écologiques ; mobiliser les acteurs institutionnels pour promouvoir les nouvelles mobilités et l'intermodalité ; stimuler l'innovation technologique et la croissance verte dans les transports ; promouvoir une logistique durable ; assurer les moyens de financement des transports durables ; moderniser les procédures, adapter les savoirs et les compétences pour une stratégie partagée de mobilité durable.

Un ensemble de mesures visent les nombreux acteurs impliqués dans ce secteur déterminant en matière de transition écologique : l'Etat, les collectivités territoriales, les professionnels des transports (routier, ferroviaire, aérien, maritime, fluvial...), les entreprises, les administrations et tous les citoyens.

Ainsi, des projets de véloroutes et de voies vertes seront examinés dans les contrats de plan Etat-Régions, les entreprises incitées à promouvoir l'usage du vélo par leurs salariés. Le ministère de l'Ecologie proposera une campagne de communication nationale pour encourager le remplissage des véhicules. Les écoles et établissements seront encouragés à évoquer les questions de mobilité dans les formations à la sécurité routière. Le covoiturage sera pris en compte dans les systèmes d'information multimodaux (SIM) pour associer les offres de covoiturage avec l'offre de transport public. Pour le fret, l'Agence de financement des infrastructures de transports apportera un financement de 30 M€ sur 2015-2017 pour la rénovation des réseaux ferroviaires capillaires et des voies de raccordement des ports et plateformes multimodales. Afin de favoriser un report de la route vers la mer, la France soutiendra les liaisons transeuropéennes maritimes. Le volet mobilité des contrats de plan Etat-Régions 2015-2020 consacrera près des deux tiers des financements aux modes alternatifs à la route, ferroviaires et fluviaux. Une étude sera conduite sur l'impact des transports et de la mobilité dans la précarité énergétique des ménages.

Mais en même temps, le projet de loi « Macron » incite à développer les autocars tandis que la SNCF, obnubilée par la « très grande vitesse » de quelques lignes principales, veut supprimer des lignes Intercités, alors qu'il faudrait maintenir et développer un vrai réseau pour la desserte des villes moyennes et des axes transversaux...

L'écologique, le social et le genre...

Questions écologiques et sociales sont intrinsèquement liées. Ainsi, même dans un domaine comme le transport, la question du genre a son importance. Du fait des rôles sociaux « traditionnels », hommes et



femmes n'ont pas les mêmes comportements en matière de transports. Les femmes prennent plus les transports en commun, effectuent de nombreux déplacements courts, liés notamment au fait de s'occuper des enfants. Si l'on veut améliorer les transports en commun, il faut penser les politiques de mobilité en fonction de ces usages. Et aussi s'attaquer au sexisme. Un rapport du Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes vient de révéler l'ampleur du harcèlement dans les transports en commun, qui oblige de nombreuses femmes à des stratégies d'évitement selon les lignes et les heures. Le Haut conseil propose un plan d'action national « *Stop au harcèlement sexiste et aux violences sexuelles sur toute la ligne* ». D'autres pays ont développé des initiatives : bornes d'urgence sur les quais, possibilité, passée une certaine heure, d'arrêts à la demande permettant d'être plus près de son domicile...

Documentation & liens

- Engagements de la conférence environnementale sur le transport : [>>>>](#)
- Biblio transport et mobilité durables : [>>>>](#)
- Travaux transport etc. lors de la Conférence environnementale de 2014 : [>>>>](#)
- Centre de ressources du site "mobilité-durable" : [>>>>](#)
- Associations : FNAUT : [>>>>](#) ; RAC : "Le réseau Action Climat s'inquiète" : [>>>>](#), "Réponse à la consultation sur le train" : [>>>>](#)

Pétition de la FNAUT adressée au président de la République à signer en ligne ["Nos trains sont en danger : tirons le signal d'alarme !"](#) ; "Nous attendons de l'État :

- qu'il garantisse le droit à la mobilité, c'est-à-dire le droit de disposer d'un transport public fréquent, confortable et écologique ;
 - qu'il assure son rôle de pilote du transport public ferroviaire et agisse rapidement pour enrayer le déclin du rail par une politique volontariste ;
 - qu'il accélère la modernisation des voies ferrées et le renouvellement des trains ;
 - qu'il exige de la SNCF un service de qualité, performant et à prix raisonnable".
- Recommandations du HCE sur le harcèlement sexiste dans les transports publics : [>>>>](#), télécharger l'avis du HCE : [>>>>](#)
 - campagne "Stop au harcèlement de rue" : [>>>>](#)
 - Feuille de route générale de la conférence environnementale : [>>>>](#)